

# MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS

LE 13 NOVEMBRE 2023

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Port-Daniel-Gascons, tenue le 13 novembre 2023 à 19h00, à la salle communautaire de la Maison Legrand sous la présidence de monsieur Henri Grenier, maire et à laquelle étaient présents les conseillères et les conseillers suivants :

Mesdames Jo-Annie Castilloux, Marie-Ève Allain et Sylvie Blais

Messieurs François Beaudin, Denis Langlois et Marc-Aurèle Blais

Assistait également à la séance, monsieur Yan Ritchie, greffier-trésorier

## 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum étant constaté, la séance est ouverte.

## 2. MOT DE BIENVENUE

Le maire, monsieur Henri Grenier souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2023-11-249

## 3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté :

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Mot de bienvenue
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 10 octobre et la séance extraordinaire du 1<sup>er</sup> novembre 2023
5. Dépôt et approbation de la liste des chèques et des prélèvements d'octobre 2023
6. Dépôt et approbation de la liste des comptes à payer d'octobre 2023
7. Dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses
8. Correspondance
9. Dons ou commandites
10. Paiements de factures
11. PRABAM – reddition de comptes finale
12. Programme d'aide à la voirie locale – sous-volet : projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE)
13. Soumission – vérification des débitmètres d'eau potable
14. Demandes de dérogations mineures
15. Autorisation de signatures pour une demande d'aide financière au FAO – activité "quilles"
16. Avis de motion concernant les prévisions budgétaires 2024 et programme triennal 2024-2025-2026
17. Emprunt temporaire TECQ
18. Concours de décorations extérieures de Noël
19. Budget alloué pour les personnes âgées de la résidence Ste-Germaine de Gascons
20. Publicité – vœux du temps des fêtes
21. Demande d'aide financière pour le patinage – CPE
22. Soumission pour achat de bottes – service incendie
23. Affaires nouvelles
  - a) Achat de 2 cuisinières
  - b) Demande de commandite – comité des loisirs de la Villa Pabos
  - c) Application – règlement municipal – usages non-conformes
24. Période de questions
25. Levée de la séance

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

**2023-11-250 4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 OCTOBRE ET DU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2023**

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Jo-Annie Castilloux et résolu que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 10 octobre et la séance extraordinaire du 1<sup>er</sup> novembre 2023 soient adoptés tels que présentés aux membres du conseil.

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

**2023-11-251 5. DÉPÔT ET APPROBATION DE LA LISTE DES CHÈQUES, DES PRÉLÈVEMENTS ET DES DÉPÔTS DIRECTS D'OCTOBRE 2023**

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que pour la période d'octobre 2023: la liste des dépôts et des chèques portant les numéros #914774 à #914906 au montant de 68 217.68\$, #916344 à #916376 au montant de 140 266.62\$, la liste des prélèvements portant les numéros #901476 à #901521 au montant de 107 000.89\$ et les dépôts directs #1438 à #1476 au montant de 1 239 832.25\$, le tout pour un grand total de 1 555 317.44 \$ soient approuvés et entérinés par les membres du conseil.

Ces montants incluent les dépenses réalisées par le greffier-trésorier via sa délégation de pouvoir.

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je, Yan Ritchie, greffier-trésorier, certifie par la présente que les crédits étaient disponibles aux postes budgétaires pour réaliser les dépenses ci-avant présentées.

---

Greffier-trésorier

**2023-11-252 6. DÉPÔT ET APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER D'OCTOBRE 2023**

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Jo-Annie Castilloux et résolu que les membres du conseil municipal approuvent la liste des comptes à payer d'octobre 2023 au montant de 65 254.01\$ et autorisent le paiement des factures.

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je, Yan Ritchie, greffier-trésorier, certifie par la présente qu'il y a des crédits disponibles aux postes budgétaires pour réaliser les dépenses ci-avant présentées.

---

Greffier-trésorier

**2023-11-253 7. DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS AU 30 SEPTEMBRE 2023**

Selon l'article 176.4 du code municipal, le greffier-trésorier dépose deux états comparatifs : le premier compare les revenus et les dépenses de l'exercice financier courant avec celui de l'exercice précédent pour la même période correspondante, en date du 30 septembre 2023. Le deuxième compare les

revenus et dépenses prévus de l'exercice courant avec celui qui a été prévu au budget.

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu unanimement que les états comparatifs des revenus et dépenses 2023 soient déposés et adoptés.

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

## **8. CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance

**2023-11-254**

## **9. DONS OU COMMANDITES**

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Jo-Annie Castilloux et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise le don suivant :

- Collectif Aliment-terre : 100\$

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

**2023-11-255**

## **10. PAIEMENTS DE FACTURES**

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise les paiements des factures suivantes;

- Drumco Énergie : facture reliée à l'achat d'une génératrice pour le Complexe municipal au montant de 82 948\$, avant taxes (résolution 2022-05-135); cette dépense sera inscrite au programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM)
- Émilie Rondeau Arts Visuels Inc. : facture reliée à la politique d'intégration des arts à l'architecture pour le projet du Centre Sportif Marco-Sébastien-Cyr au montant de 5 218.53\$, avant taxes;
- Luce Pelletier, artiste : facture reliée à la politique d'intégration des arts à l'architecture pour le projet du Centre sportif Marco-Sébastien-Cyr au montant de 5 218.53\$, avant taxes;
- Demers-Mesnard : facture reliée à la production d'une maquette pour le projet du Centre sportif Marco-Sébastien-Cyr au montant de 5 218.53\$, avant taxes
- Les Industries FIPEC Inc. : facture reliée à l'achat de filets pour le projet du Centre sportif Marco-Sébastien-Cyr au montant de 4 548\$, avant taxes
- Base de Plein Air de Bellefeuille : facture reliée à l'entente pour le camp de jour pour les jeunes de la municipalité au montant de 19 300\$ (résolution 2023-05-132)
- LFG Construction :
  - facture reliée au projet de réfection et à l'agrandissement du Centre Sportif Marco-Sébastien-Cyr au montant de 685 126.90\$, avant taxes;
  - facture reliée au projet de réfection et à l'agrandissement du Centre Sportif Marco-Sébastien-Cyr au montant de 915 051.96\$, avant taxes;
- Eurovia Québec Construction Inc. : facture reliée au pavage des rues : de la Baie, Parisé et Cyr; investissements sur le réseau routier local dans le cadre du PIRRL et de l'AIRRL au montant de 20 545.42, avant taxes (règlement d'emprunt 2021-06)
- Consultants O.P.R.:
  - Facture reliée aux services professionnels dans le cadre du projet de réfection et d'agrandissement du Centre Sportif Marco-Sébastien-Cyr au montant de 5 400\$, avant taxes (résolution 2022-08-242)

- Facture reliée aux services professionnels dans le cadre du projet d'amélioration du réseau de sentiers et développement d'équipements connexes pour le Centre Plein Air La Souche au montant de 1 700\$ (résolution 2021-10-334)
- Facture reliée aux services professionnels pour le dossier du Centre sportif Marco-Sébastien-Cyr au montant de 4 200\$, avant taxes (résolution 2022-08-242)
- Tessier Récréo-parc : facture reliée aux équipements pour le parc Marguerite-Rose dans le cadre du programme PRIMA au montant de 50 556\$ (incluant le transport), avant taxes;
- RPF LTÉE : facture reliée à la fourniture d'une dalle de béton et branchement d'une génératrice (selon l'avancement des travaux) au montant de 58 812.60\$, avant taxes. Cette dépense sera inscrite au programme PRABAM (résolution 2023-09-224) et au règlement 2021-01;

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je, Yan Ritchie, greffier-trésorier, certifie par la présente qu'il y a des crédits disponibles aux postes budgétaires pour réaliser les dépenses ci-dessus présentées.

---

Greffier-trésorier

**2023-11-256**

**11. PRABAM – REDDITION DE COMPTES FINALES**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a pris connaissance du guide relatif au PRABAM;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation le 21 juin 2021;

Par conséquent, il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons entérine et confirme la réalisation des travaux visés par la reddition de comptes finales et mandate Raymond Chabot Grant Thornton pour réaliser le rapport de mission de procédures convenues au montant de ± 1 750\$, taxes en sus.

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

**2023-11-257**

**12. PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCAL – SOUS-VOLET – PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE (PPA-CE)**

ATTENDU QUE la municipalité de Port-Daniel-Gascons a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2023 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Jo-Annie Castilloux, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Port-Daniel-Gascons approuve les dépenses d'un montant de 15 303\$, relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

**2023-11-258**

**13. SOUMISSION - VÉRIFICATION DES DÉBITMÈTRES D'EAU POTABLE**

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que le conseil municipal accepte le prix soumis par GANEX pour la vérification des débitmètres d'eau potable (excluant le matériel et la main-d'œuvre) au montant de 3 342\$, avant taxes.

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

**14. DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES 2023-02 ET 2023-03**

**2023-11-259**

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – SUPERFICIE 2023-02**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du comité consultatif d'urbanisme ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure du 18, route 132 ouest à Gascons concernant la construction d'un garage à plus de 80% de la superficie au sol du bâtiment principal

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal d'accepter cette demande.

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte la demande de dérogation mineure 2023-02 telle que présentée.

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

**2023-11-260**

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – HAUTEUR MAXIMALE 2023-03**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du comité consultatif d'urbanisme ont pris connaissance de la demande de dérogation mineur du 18, route 132 ouest à Gascons, concernant la construction d'un garage d'une hauteur de 6.4 m alors que la réglementation en vigueur autorise une hauteur maximale de 6 mètres.

**CONSIDÉRANT QUE** la majorité des membres du comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal de refuser cette demande.

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons refuse la demande de dérogation mineure 2023-03 telle que présentée.

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

**2023-11-261 15. AUTORISATION DE SIGNATURE POUR UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU FAO - ACTIVITÉ "QUILLES"**

Il est proposé par madame Jo-Annie Castilloux, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que le conseil municipal autorise le directeur des loisirs, culture et tourisme à déposer une demande d'aide financière au FAO (fonds d'aide aux organismes) pour l'activité "quilles" en lien avec la politique MADA de la municipalité.

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

**2023-11-262 16. AVIS DE MOTION CONCERNANT LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024 ET LE PROGRAMME TRIENNAL 2024-2025-2026**

Un avis de motion est donné par le conseiller, monsieur Denis Langlois que lors d'une séance ultérieure du conseil municipal, seront adoptés les prévisions budgétaires 2024 ainsi que le programme triennal 2024-2025-2026 de la municipalité.

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

**2023-11-263 17. EMPRUNT TEMPORAIRE TECQ**

Attendu que l'article 1093 du Code Municipal du Québec permet à une municipalité de décréter par résolution des emprunts temporaires pour le paiement de dépenses pour lesquelles le versement d'une subvention par le gouvernement ou l'un de ses ministres ou organismes est assuré;

Attendu que la Municipalité de Port-Daniel-Gascons réalise des travaux de voirie locale dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2024;

Attendu que la programmation version #4 a été approuvée;

Attendu que la Municipalité recevra des factures des entrepreneurs dans le cadre de ces dossiers et que celle-ci n'aura pas reçu le financement dudit programme de la TECQ;

Par conséquent, il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu d'autoriser la greffière-trésorière adjointe à faire la demande d'un emprunt temporaire au montant de 978 822 \$ auprès de la Caisse Populaire Desjardins Centre Sud Gaspésien, pour ainsi payer les factures que nous recevrons desdits travaux. La greffière-trésorière adjointe est autorisée à effectuer toutes les démarches requises et signer tous les documents nécessaires pour l'obtention de l'emprunt temporaire.

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

**2023-11-264 18. CONCOURS DE DÉCORATIONS EXTÉRIEURES DE NOËL**

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Jo-Annie Castilloux et résolu que des prix soient décernés pour un concours de décorations extérieures de Noël pour un total de 450\$ (75\$/district). Les prix seront attribués par tirage au sort et chaque district aura un gagnant. Les personnes intéressées devront s'inscrire auprès de la responsable, madame Sylvie Blais, conseillère du district #6 au : [vivi.blais@hotmail.com](mailto:vivi.blais@hotmail.com)

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

**2023-11-265 19. BUDGET ALLOUÉ POUR LES PERSONNES ÂGÉES DE LA RÉSIDENCE STE-GERMAINE DE GASCONS**

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accorde un montant de 200\$ pour l'achat de cadeaux de Noël aux personnes âgées de la résidence Ste-Germaine de Gascons.

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

**2023-11-266 20. PUBLICITÉ – VŒUX DU TEMPS DES FÊTES**

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par monsieur François Beaudin et résolu que le conseil municipal autorise la dépense d'une demie page de vœux pour le temps des fêtes au journal local Gaspésie Nouvelles au montant de 694\$, avant taxes

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

**2023-11-267 21. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE PATINAGE – CPE**

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que le conseil municipal offre une aide financière de 425\$ pour l'activité de patinage des 0-5 ans du CPE P'tits Coquillages".

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

**2023-11-268 22. SOUMISSION POUR ACHAT DE BOTTES – SERVICE INCENDIE**

CONSIDÉRANT QUE les bottes de pompiers doivent être renouvelées aux 10 ans;

CONSIDÉRANT QUE celles de neuf (9) pompiers arrivent à échéance;

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que le conseil municipal accepte la soumission de Boivin et Gauvin Inc. pour l'achat de bottes pour le service incendie au montant de 5 095\$, avant taxes.

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

**23. AFFAIRES NOUVELLES**

**2023-11-269 a) ACHAT DE 2 CUISINIÈRES**

CONSIDÉRANT QU'il y a l'espace disponible pour l'ajout d'électroménager au local de la cuisine collective;

CONSIDÉRANT QU'il y a augmentation de fréquentation pour les locaux du Centre multifonctionnel;

Il est proposé par madame Jo-Annie Castilloux, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que le conseil municipal autorise l'achat de deux (2) cuisinières pour la cuisine collective pour un montant approximatif de ± 3 000\$

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

2023-11-270

**b) DEMANDE DE COMMANDITE – COMITÉ DES LOISIRS VILLA PABOS**

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Jo-Annie Castelloux et résolu que le conseil municipal autorise un montant de 50\$ au comité des loisirs de la Villa Pabos.

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

2023-11-271

**c) APPLICATION – RÈGLEMENT MUNICIPAL – USAGES NON-CONFORMES**

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la municipalité doit faire respecter en bonne et due forme son règlement concernant les usages non-conformes sur son territoire par le biais de son inspectrice municipale.

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

**24. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de question s'est tenue avec les gens de l'assistance.

2023-11-272

**25. LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur Denis Langlois propose la clôture et la levée de la séance à 19 h 51.

---

Henri Grenier, maire

---

Yan Ritchie, greffier-trésorier